

Relèvent du domaine de la santé publique les établissements, les services et les activités qui touchent à la santé de l'ensemble de la population plutôt que les soins accordés à des particuliers. Ce domaine englobe l'hygiène du milieu (questions relatives à la pureté de l'air, de l'eau et du sol), l'hygiène du travail (radioprotection, sécurité au travail et sur les routes, réduction du bruit); la lutte contre les maladies infectieuses comme la tuberculose et les maladies vénériennes; le dépistage du diabète, du glaucome, de la tuberculose et du cancer; le contrôle de l'application des normes alimentaires, la détection de la contamination des denrées alimentaires et le contrôle de l'utilisation des additifs; le contrôle des produits pharmaceutiques en vue d'en assurer l'inocuité; les services chargés d'assurer la santé de la mère et de l'enfant; les services de prévention du cancer, de l'alcoolisme et de la toxicomanie; les services destinés aux malades et arriérés mentaux; les centres antipoisons, les services de quarantaine et d'éducation sanitaire. Il faut souligner également l'importance de la mise au point d'indicateurs sanitaires: statistiques démographiques, statistiques relatives aux maladies contagieuses, tableaux rendant compte de la morbidité hospitalière et du recours aux soins médicaux et aux médicaments.

Tuberculose

Depuis 1956, la tuberculose active a régressé (de 49 cas par 100 000 habitants, elle est passée, en 1976, à 14,9 par 100 000 habitants, tandis que le taux de mortalité pendant la même période est descendu de 7,8 cas à 1,5 par 100 000 habitants.

Les provinces tiennent des registres relatifs aux cas traités, dirigent les services de prévention et de dépistage et offrent des traitements gratuits dans les sanatoriums, les hôpitaux généraux et les consultations externes. Des organismes bénévoles collaborent au travail de dépistage et d'éducation sanitaire.

Cancer

Le cancer est la deuxième cause des décès survenant au Canada et environ un décès sur cinq y est attribuable. Depuis 1973, le taux de mortalité a augmenté légèrement: de 149,7 par 100 000 habitants, il est passé à 150,4 par 100 000 habitants en 1974. Le taux de mortalité chez les femmes, de 132,8 en 1973 est monté à 134,4 en 1974 tandis que chez les hommes il accusait une très légère baisse, passant de 166,5 à 166,3. Des organismes publics et bénévoles s'occupent de dépistage, de traitement, d'éducation du public et de recherche. Des services gratuits de diagnostic et de traitement sont